

CONVOCATION DU 30 JUIN 2020 POUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 06 JUILLET 2020

Convocation en date du 30 juin 2020, adressée individuellement à chaque conseiller municipal, par écrit et à domicile, pour le lundi six juillet deux mille vingt, à vingt heures trente minutes à l'effet de procéder à :

- 1) Budget Général : Budget Primitif 2020
- 2) Renouvellement de la Commission communale des Impôts Directs (CCID)
- 3) Convention « santé au travail » avec le centre de gestion
- 4) Séances musicales pour 4 classes
- 5) Divers

## SEANCE DU 06 JUILLET 2020

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Date de convocation : 30 Juin 2020

L'an deux mille vingt et le six du mois de juillet à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de Prades se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Présents : Messieurs FERMENT Bernard, DALVERNY Jérôme, VALETTE Alain, ALLEGRE Guillaume, CONDOR Alain, SABATIER Gilles, LEJEUNE Arnaud, Mesdames TERME Annie, THEROND Marie-Josée, HENNACHE Marie Hélène, DUCLAUX Marie-Christine, NEYRAND COUDENE Evelyne, BENOIT Corine, BOUCHEREAU Morgane, BELABED Hakim formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 15 membres.

Excusé :

Absent :

Procuration :

Secrétaire de séance : TERME Annie

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 15 Juin 2020.

## BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET PRINCIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311.1 et suivants relatifs à l'adoption des budgets.

Considérant le rapport de Monsieur le Maire.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de voter le budget primitif 2020 du service des eaux, à savoir :

Fonctionnement :

- Dépenses : 788 595.25 euros
- Recettes : 788 595.25 euros

Investissement :

- Dépenses : 363 095.24 euros
- Recettes : 363 095.24 euros

Four : 15 Contre : 0 Absention : 0

**PROPOSITION DES PERSONNES APPELEES A SIEGER A LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)**

Vu l'article 1650 du code général des impôts,  
Considérant le rapport de Monsieur le Maire sur le renouvellement de la commission communale des impôts directs (CCID) suite aux élections municipales 2020.

Le conseil municipal à l'unanimité propose la liste ci-dessous pour la désignation des commissaires :

Mesdames THEROND Marie-José ; BENOIT Corine ; NEYRAND-COUDENE Evelyne ; HENNACHE Marie-Hélène ; DUCLAUX Marie-Christine ; TERME Annie ; BOUCHEREAU Morgane ; ALLEGRE Olivia ; GAZEL Cécile.

Messieurs SABATIER Gilles ; BELABED Hakim ; FERMENT Bernard ; LEJEUNE Arnaud ; VALETTE Alain ; CONDOR Alain ; ALLEGRE Guillaume ; DECHAUD Christophe ; BREYSSE Dominique ; GIRAUD Gilles ; DURAND Thierry ; PALPACUER Damien ; BREYSSE Benoit ; JUNQUET Jean-Paul ; TREMBLEY Guy.

Pour : 15 Contre : 0 Absention : 0

**CONVENTION « SANTE AU TRAVAIL » AVEC LE CENTRE DE GESTION DE L'ARDECHE**

Le maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal du courrier du Centre de Gestion de l'Ardèche en date du 9 juin 2020, concernant l'adhésion de la commune au service « médecine professionnelle/santé au travail ».

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal charge le Maire de :

- Signer la convention de mise à disposition du service médecine professionnelle « santé au travail » à effet au 1<sup>er</sup> avril 2020
- Signer tous les documents nécessaires à ce dossier
- Prévoir les crédits nécessaires au budget en cours.

Pour : 15 Contre : 0 Absention : 0

**EVEIL MUSICAL SENSIBILISATION AUX PRATIQUES MUSICALES A L'ECOLE PENDANT L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021 :**

Le Maire donne lecture de la proposition financière d' Association Déambul en date du 02 juin 2020 concernant la mise en place de séances musicales à l'école pour quatre classes.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présent, le conseil municipal charge le Maire de :

- Signer le devis de « l'association Déambul » en date du 02 juin 2020
- Signer tous les documents nécessaires à ce dossier
- Prévoir les crédits nécessaires au budget en cours.

Pour : 15 Contre : 0 Absention : 0

**QUESTION DIVERSE**

- Le Maire informe que la réunion du conseil municipal pour désigner les délégués pour « les élections sénatoriales » aura lieu vendredi 10 juillet 2020 à 20 heures 15.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PRADES DU 06 JUILLET 2020LISTE DES MEMBRES PRESENTS :

<u>NOM et Prénom</u>	<i>Signature</i>
DALVERNY Jérôme	
VALETTE Alain	
TERME Annie	
ALLEGRE Guillaume	
FERMENT Bernard	
THEROND Marie José	
HENNACHE Marie Hélène	
CONDOR Alain	
DUCLAUX Marie Christine	
SABATIER Gilles	
NEYRAND COUDENE Evelyne	
BENOIT Corine	
LEJEUNE Arnaud	
BOUCHEREAU Morgane	
BELABED Hakim	